

La toge

(à partir de la mi-avril 2023)

- La remise des diplômes est une cérémonie solennelle qui exige qu'un certain décorum soit observé, dont le port d'une toge et d'un mortier.
- Dépôt de 45 \$ incluant l'achat du mortier.
- Le finissant doit passer chercher sa toge, à la bibliothèque de la CDJ, le vendredi 23 juin 2023, entre 8 h et 16 h.
- Un remboursement de 20 \$ sera remis au retour de la toge si celle-ci est remise le lundi 26 juin (entre 8 h et 16 h). Si elle est seulement remise le mardi 27 juin, le remboursement sera alors de 10 \$ (8 h à 16 h).